

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SYMISA
(Syndicat Mixte Sophia Antipolis)

n° 02

Comité Syndical
Séance du 14 Octobre 2020
Compte rendu décisions du Président

L'an deux mille vingt et le 14 Octobre à 14 heures 30

Le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du 08 Octobre 2020, s'est réuni au BIO PARC 2400 Route des Colles 06410 BIOT, sous la Présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président.

Etaient présents :

Mme NASICA ; MM LEONETTI, MION, DERMIT, CESARO, MASCARELLI, OCCELLI et THIERY (CASA) ; Mme DUHALDE GUIGNARD (Département des Alpes-Maritimes) ; MM LONDEIX et LABAT (CCINCA) ; MM AMAR ET GALY (Région) ; M. BARDEY (CACPL) ; M. ANDRE (SCE) ; Mme CLERC (INRIA).

Etaient absents :

MM MELE, ROSSI et LUCIANO (CASA) ; Mme DUMONT et M. GINESY (Département des Alpes-Maritimes) ; M. MUSELIER (Région) ; MM LISNARD et CHIKLI (CACPL) ; M. BRISSWALLTER (Université).

Etaient représentés :

M. LUCA par M. LEONETTI (CASA)
M. LOMBARDO par M. MASCARELLI (CASA)
M. SAVARINO par M. LABAT (CCINCA)

Le Président procède à la nomination d'une secrétaire de séance Mme Sophie NASICA et la remercie de sa présence.

En application de l'article L.5211.9 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à vous prononcer sur le compte rendu des dernières décisions du Président que vous trouverez ci-après :

- Le 15.09.2020 décision SEPT 2020.01, relative aux dispositions liées à la dispense d'autorisation préalable de poursuite du comptable public.

Il est proposé au Comité Syndical de prendre acte du compte rendu des dernières décisions du Président, par délégation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, le Comité Syndical prend acte de ces décisions.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A VALBONNE LE 14 OCTOBRE 2020
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Jean LEONETTI

SYMISA

Les Genêts

449, Route des Crêtes

06901 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex

ANNEXE :

Décision SEPT 2020.01

DELIB2CS1410020

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-10-20T15-35-52.00 (MI225996568)

Identifiant unique de l'acte :
006-250600012-20201014-DELIB2CS1410020-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : compte rendu decision president decision SEPT

Date de décision : Oct 14, 2020 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles

Acte : [DELIB 2 CS 14.10.PDF](#)

Préparé	Date 20/10/20 à 15:35	Par <u>BONNOME Christine</u>
Transmis	Date 20/10/20 à 15:35	Par <u>BONNOME Christine</u>
Accusé de réception	Date 20/10/20 à 15:42	